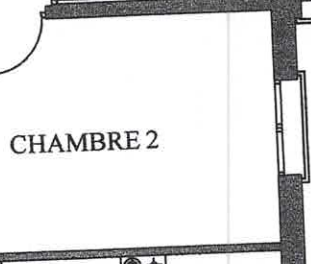


Dégt



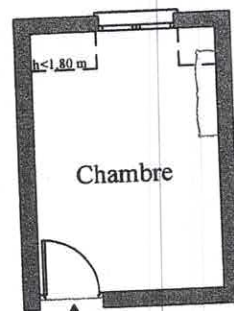
CUISINE

ENTREE de SERVICE

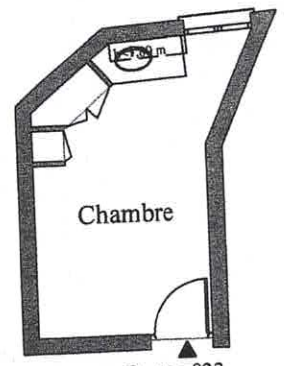
ENTREE

1er Etage

SALLE à MANGER



6ème Etage



75116 PARIS	No lot: 3
	Date: 19.10.04
Plan schématique non contractuel	1er Etage & 6ème Etage

Adresse du bien :
 Etages : 1^{er} & 6^{ème}

75116 Paris
 Lot de copropriété : 3

	HORS SURFACE	SURFACE
<u>1^{er} Etage</u>		13.50
Entrée		22.80
Salon		15.80
Bureau		21.80
Salle à manger		16.90
Dégagement avec placard		17.40
Chambre 1		6.90
Salle de bains 1		1.90
WC		1.90
Salle de bains 2		16.10
Chambre 2		16.00
Cuisine avec placard	1.30	
Embrasure de porte et fenêtres		
<u>6^{ème} Etage</u> (porte n°23)	0.40	8.70
Chambre de service		
HORS SURFACE (m ²)	1.70	
SUPERFICIE PRIVATIVE (m ²)		159.70

Annexe

<u>1^{er} Etage</u>		1.20
WC sur le palier		
<u>6^{ème} Etage</u> Chambre de service (porte n°14)		7.80
Surface avec une hauteur supérieure à 1, 80 m		0.70
Surface avec une hauteur inférieure à 1, 80 m		

Sous conditions suspensives que toutes les surfaces puissent se justifier par un permis de construire ou une autorisation officielle (acquisition de parties communes, extension sur terrasse, balcons, courette,...) et que la nature des lots soit conforme au règlement de copropriété.

Monsieur architecte D.P.L.G., certifie, après avoir mesuré et calculé, conformément à la «loi Carrez» n°96.1107 du 18 décembre 1996 applicable aux lots de copropriété, et à son décret n°97.532 du 23 mai 1997, la superficie privative du lot référencé.

Fait à Paris, le 29 mai 2007.

Garantie Loi CARREZ MAF Assurances N°17011B